SSB 400 : UNE ALTERNATIVE À LA SOUMISSION!

Abderrahim DERRAJI - 2015-12-08 02:49:27 - Vu sur pharmacie.ma

Après avoir désespéré de pouvoir bénéficier du Sovaldi® en raison de son prix exorbitant - qui peut atteindre les 800000 DH -, les marocains souffrants de l'hépatite C ont aujourd'hui à leur disposition un médicament fabriqué localement ayant la même composition et dont le prix unitaire ne dépasse pas 3000 DH, soit 9000 DH la cure globale.

Le Sovaldi® qui a obtenu son AMM en 2014, a été admis au remboursement dans de nombreux pays en raison de son SMR (Service médical rendu) exceptionnel. En effet, le sofosbuvir, principe actif du Sovaldi, a une efficacité qui peut dépasser les 90% et une tolérance qui tranche clairement avec les autres médicaments indiqués dans la prise en charge de l'hépatite C. Pour améliorer son accessibilité, le laboratoire américain Gilead a prévu des dérogations pour certains pays à faible revenu comme l'Égypte. Cette dérogation permet aux malades qui y vivent de bénéficier de génériques avec un prix préférentiel. Malheureusement, le Maroc ne figure pas sur la liste de ces pays jouissant de cette dérogation. De ce fait, il doit débourser 527 milliards de DH pour prendre en charge les 625000 malades vivants avec l'hépatite C. On aurait pu rester dans l'expectative et permettre seulement à une poignée de marocains nantis de se soigner, mais c'était sans compter avec la détermination d'un industriel marocain et du soutien du ministère de la santé. Ce soutien était dicté par le lourd fardeau que représente l'hépatite C qui, contrairement à l'hépatite B, ne dispose toujours pas de vaccin efficace. Grâce à ce traitement qui sera probablement remboursé dans le cadre de l'AMO et du Ramed, le Maroc peut enfin espérer, comme l'a déclaré récemment le ministre de la santé, éradiquer l'hépatite C.

In fine, et même si des efforts en terme de dépistage d'hépatite C restent à faire, et même si le SSB400 gagerait à être dispensé dans le cadre d'un protocole comportant d'autres antiviraux administrés par voie per os, on peut dire que cette fois-ci que c'est l'intérêt du patient qui a primé… En savoir plus : lien